

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA COORDINATION DES EURASIENS DE PARIS
DU 25/01/2014
(MDA DE PARIS XVIIIème)**

Début de l'AG à 14 h 30, en présence de 40 adhérents et sympathisants.

- Ordre du jour :
- 1) Renouvellement du Conseil d'administration et du Bureau
 - 2) Rapport d'activité de 2013 - Daniel FRECHE
 - 3) Rapport financier : Henri CAZES
 - 4) Le point sur la rénovation et le lieu de mémoire : Nina DOUART-SINNOURETTY
 - 5) Présentation du projet des briques de la mémoire par Dominique ROLLAND
 - 6) Questions diverses : changement de nom de l'association.

Lettre de Dominique ROLLAND au Comité Scientifique
Rapport avec les politiques (municipales)

1) Le CA enregistre la démission de Angéline SAMEL et de Yvonne FURSTOS. Angéline a déménagé et Yvonne a démissionné pour des convenances personnelles. Elles restent adhérentes à la CEP

Brigitte LAVALETTE et Jackie PICHON, présents à la réunion ont été admis au CA après une présentation personnelle. Brigitte LAVALETTE demeurant à AGEN, connaît le CAFI et la CEP depuis deux ans, est d'accord avec notre démarche et nos objectifs et serait prête à nous aider sur le plan local. Jackie PICHON, un ancien de BIAS, a renoué avec ses origines à travers la CEP. Habitant en région parisienne, Il serait prêt à nous conseiller sur le plan juridique et administratif.

- Membres du CA élus 2014 : Daniel FRECHE, Nina SINNOURETTY, Henri CAZES, Albert VANDJOUR, Michel BUI, Albert RITALY, Chantal BRETTE, Irma COHEN, Brigitte LAVALETTE, Jacky PICHON, Camille TRUONG MINH TAO.

-Membres élus du bureau 2014 : Daniel FRECHE, Nina SINNOURETTY, Henri CAZES, Albert VANDJOUR, Michel BUI, Chantal BRETTE

-Membres élus de l'antenne CEP au CAFI 2014 : Irma COHEN, Brigitte LAVALETTE

2) Daniel lit le rapport d'activité de 2013 , voir texte de Daniel.

3) Rapport financier distribué par Henri à l'assemblée. Il n'y a pas de remarques particulières sur ce rapport ainsi que celui de Daniel.

4) Le point sur la rénovation par Nina : Au CAFI les barres EFGH ont été détruites et ne restent que 4 barres : ABCD, qui seront détruites d'ici fin juin 2014. Le terrain dégagé par ces 4 dernières barres devait servir à devenir des lots en accession à la propriété et des logements à construire par les acquéreurs. A ce jour le prix trop élevé de ces terrains a empêché les candidats de se déclarer. Quelle solution alors en cas de non vente ? Les logements qui devaient prendre la places des barres EFGH seront terminés pour fin juin 2014. Au final le bilan de la rénovation aura porté sur la construction de 92 logements neufs.

Le point sur la question du lieu de mémoire : pour le moment seuls le bâtiment de l'église et de la pagode ont été rénovés et mis aux normes. Le "bâtiment de l'ARAC" et celui abritant l'autel privé des "Ien Dong" semblent tenir encore parce que occupés, mais le quatrième, inoccupé et ouvert à tout vent est dans un état de délabrement très avancé. Nous nous heurtons au silence de la mairie sur le devenir de ces bâtiments sauvegardés. Peut être faut il attendre la conclusion du Comité scientifique, reconduit

pour un an et les décisions d'un ultime Comité de Pilotage pour en connaître la destination. La jardin sur l'espace du lieu de mémoire a été nettoyé par une équipe de jardiniers en emploi d'avenir piloté par le Lycée agricole. Il semblerait que son action s'élargirait à l'ensemble des espaces verts du nouveau CAFI. Mais là aussi ce travail s'est fait en dehors de toute considération de l'espace mémoriel du CAFI.

5) Après avoir pris connaissance par Dominique ROLLAND de sa lettre au Comité Scientifique, dans laquelle elle a consigné ses réflexions sur la façon dont a été traitée la question de lieu de mémoire du CAFI en faisant référence notamment au cahier des charges de l'ANRU, qui n'a pas été respecté en plusieurs points importants, l'Assemblée Générale a approuvé cette lettre, qui pourra être diffusée et servira de base de réflexion future pour notre action pour défendre et empêcher la liquidation de la question de la mémoire du CAFI; Dominique ROLLAND expose son projet de briques de la mémoire, implanté dans l'espace mémoriel, et qui pourrait être proposé à nos adhérents et sympathisants. Le projet lui-même reste à construire et à étudier notamment du point de vue de sa faisabilité. Ce projet finalisé pourrait constituer la base d'un accord avec la Mairie de Sainte Livrade, propriétaire des lieux. Par ailleurs le problème du devenir du lieu de mémoire dans son ensemble dépendra en grande partie des prochaines échéances électorales.

6) Jean Luc LATARGERE évoque les problèmes de sécurité suite aux graves incidents survenus en août dernier lors des festivités. Il lui a été répondu que la responsabilité de la sécurité lors de ces festivités dépendait en grande partie de la Mairie, qui avait invité l'ARAC lors de réunions de préparation, mais pas nous. Il conviendrait peut être dans une prochaine lettre de rappeler ces incidents et de demander que nous soyons associés à ces réunions préparatoires, alors que nous participons activement à ces festivités depuis toujours.

Il a été question aussi de notre projet d'inauguration de la nouvelle église et de la nouvelle pagode. Si pour la pagode nous pourrions évoquer la mémoire du Docteur DAOULAS, qui avait personnellement supervisé l'installation et le fonctionnement de cette pagode dans les années 60 et 70, il a été question d'évoquer pour l'église l'action du Père VIRY, qui a pris la charge de l'église dès les débuts du CAFI. Nous pourrions puiser dans les archives départementales, mais aussi, pour Jean Luc LATARGERE à la MEP Aux Missions Etrangères, dépendant du Quai D'Orsay.

Il a été question ensuite des festivités du mois d'Août 2014, le programme que nous nous étions fixé, représentation théâtrale de CAFI de Vladia Merlet, colloque, etc ... dépend en grande partie des demandes de subvention toujours en cours.

Le candidat UMP à la Mairie de Ste Livrade nous a demandé de faire publier sur son journal notre position sur le lieu de mémoire du CAFI. Nous sommes tombés d'accord sur le fait que notre position est publique et bien connue, mais que nous ne pouvions publier sur un journal partisan.

Le changement du nom de l'association a été esquissé. Nous sommes convenus que l'expression Eurasiens **de Paris** fait préjuger défavorablement de nous auprès des diverses instances locales ou régionales. Nous n'avons pas eu le temps d'en débattre sérieusement. On peut dès maintenant lancer quelques pistes à discuter et à décider lors d'une prochaine assemblée (entre autres ... Association des anciens résidents du CAFI ... Association de défense du CAFI ... Association "les anciens du CAFI" ...)

Un DVD réalisé par Maxime SAMEL sur le CAFI a été présenté à la fin de la réunion.

Comme tous les ans des sandwiches vietnamiens préparés par Hélène, et des boissons ont été offerts à l'assistance.

L'assemblée générale a été levée à 17 h 45.

Henri CAZES